

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1928)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours pour l'étude d'un abattoir, à Nyon.

(Suite et fin.)¹

N° 25. « Estampille ». Mauvais accès à la porcherie pour les porcs indigènes. Arrivée du bétail indigène sur le même parcours que celui qui est utilisé pour la sortie des viandes. Trop faible largeur de la halle d'abatage pour quatre treuils. Remise à véhicules éloignée de l'entrée. L'architecture, bien étudiée, revêt le caractère désirable, tant au point de vue de l'aspect d'ensemble qu'à celui des détails.

N° 31. « Sens Unique B ». L'accès à la porcherie est difficile pour les porcs sur pied. La remise à véhicules peut paraître trop éloignée de l'entrée. Le local pour emmagasinage des peaux est trop à l'écart de la halle d'abatage. Halle d'abatage pour chevaux mal placée. Le coche, par suite des odeurs qui s'en dégagent, n'est pas à sa place à proximité de la charcuterie.

Les quatre projets classés ont des cubes de constructions qui rentrent dans les prévisions.

Après ces critiques, le Jury discute l'ordre de classement.

Par trois voix contre deux, le projet N° 7, « Sens Unique C » est classé en premier rang et obtient le premier prix.

Puis à l'unanimité le Jury décide :

Le projet N° 20, « Toréador », est classé en deuxième rang et obtient le deuxième prix.

Le projet N° 25, « Estampille » est classé en troisième rang et obtient le troisième prix.

Le projet N° 31, « Sens Unique B », est classé en quatrième rang et obtient le quatrième prix.

La somme de 3500 fr. mise à sa disposition est répartie par le jury de la manière suivante : Premier prix : 1200 fr. — Deuxième prix : 1000 fr. — Troisième prix : 700 fr. — Quatrième prix : 600 fr.

M. le Président procède à l'ouverture des plis qui dévoilent les noms des auteurs primés ; ce sont :

Premier prix : MM. *Baud* et *Virieux*, architectes à Lausanne.

Deuxième prix : M. *Walther Baumann*, architecte à Lausanne.

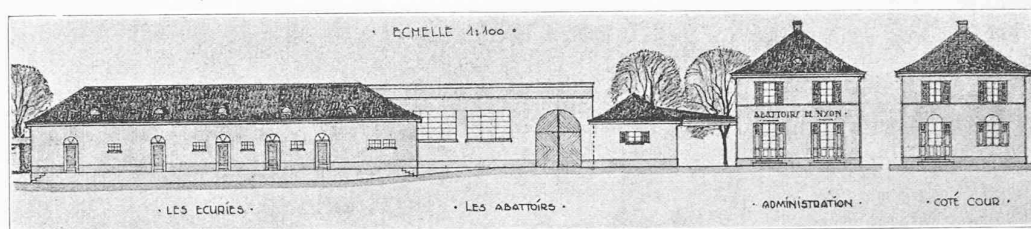
Troisième prix : M. *Alphonse Schorp*, architecte à Montreux.

Quatrième prix : M. *Louis Genoud*, architecte à Nyon.

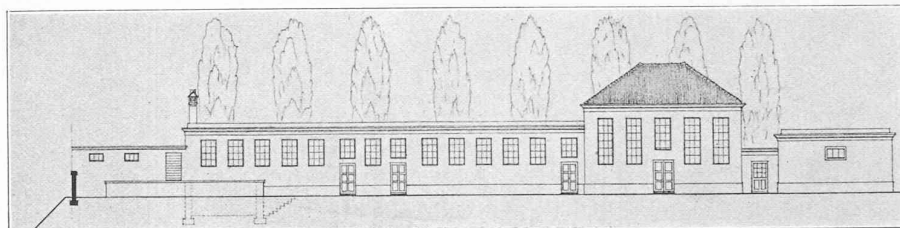
Le Jury remercie les concurrents pour l'effort fourni ; il se plaît à reconnaître la belle tenue architecturale de certains projets, notamment des projets « Phi-Phi » et « Tripes ».

¹ Voir *Bulletin technique* du 24 mars 1928, page 65.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE D'UN ABATTOIR, A NYON



Façades (1 : 500) du projet de M. W. Baumann, dont les plans ont été reproduits à la page 66 de notre dernier numéro, accompagnés, par suite d'une erreur, de la façade ci-dessous.



IV^e prix, projet N° 31, de M. L. Genoud. — Façade sur la cour des bestiaux. — 1 : 500.

Sur le nombre de tours spécifique des turbines à vapeur¹

par M. CHARLES COLOMBI,
professeur à l'École d'ingénieurs de Lausanne.

La notion de nombre de tours spécifique, très largement utilisée dans l'étude des turbines hydrauliques, peut être mise en évidence également pour les turbines à vapeur élémentaires.

Soient P la puissance en chevaux aux aubes d'une turbine élémentaire de type quelconque, η_n son rendement, E l'énergie disponible (cal.). Le débit en kg : sec. est $G = P : 5,7\eta_n E$.

Désignons par ν le volume spécifique ($m^3 : kg$) de la vapeur à la sortie des aubes motrices de la turbine, aubes de diamètre moyen D (mètres) et de hauteur h (mètres), avec $h = mD$. Le volume total débité ($m^3 : sec.$) est

$$V = G\nu = (P\nu) : (5,7\eta_n E) = \pi m \gamma D^2 c_a.$$

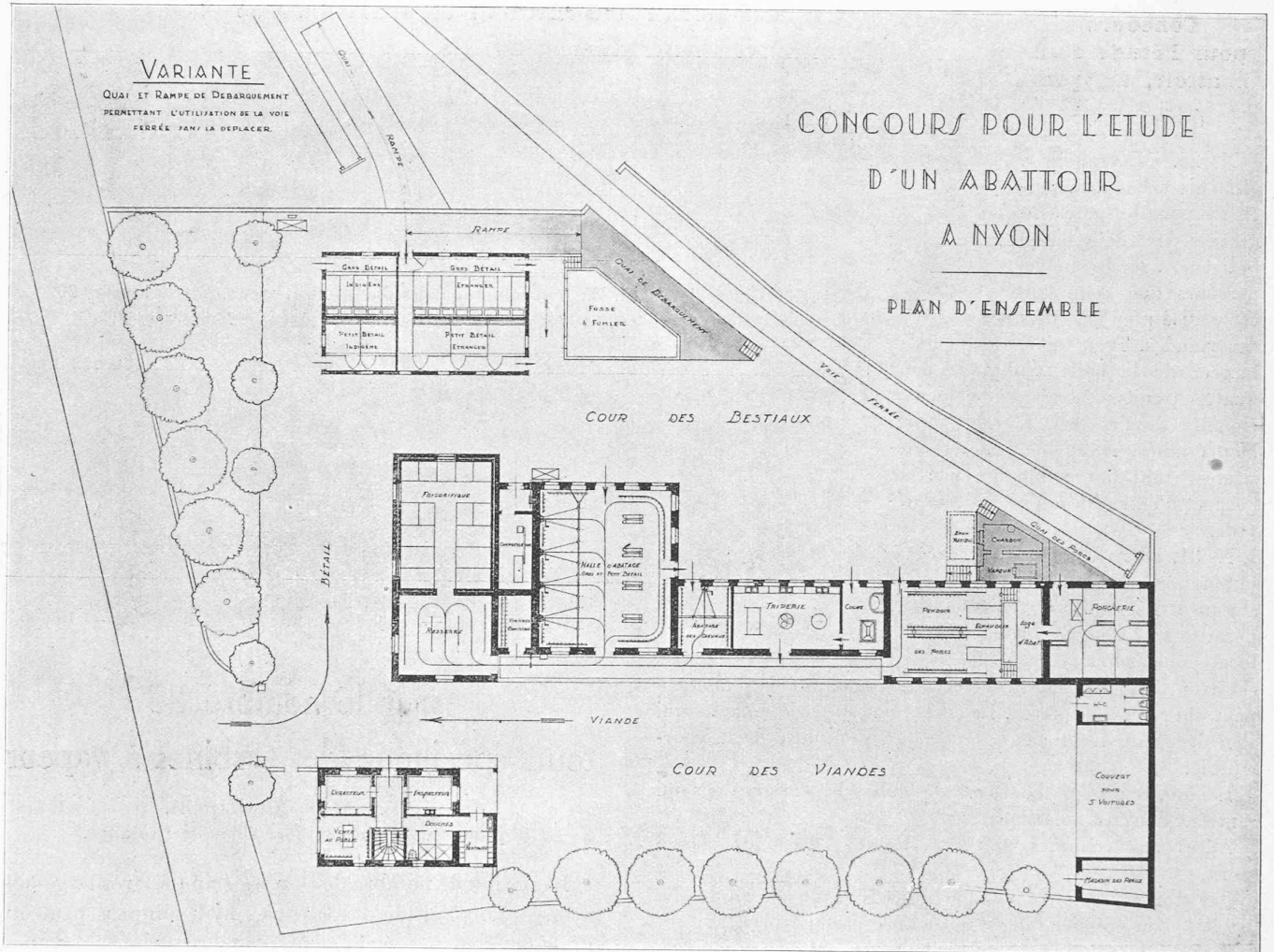
Le dernier terme de ces égalités provient de l'application de l'équation de continuité à la section mentionnée, avec γ = pourcentage d'injection (partie de πD occupée par les aubages distributeurs) et c_a = vitesse axiale d'écoulement dans ladite section ($m : sec.$).

Avec u = vitesse circonférentielle au diamètre D ($m : sec.$), n = nombre de tours par minute et c_1 = vitesse absolue de vapeur à la sortie du distributeur

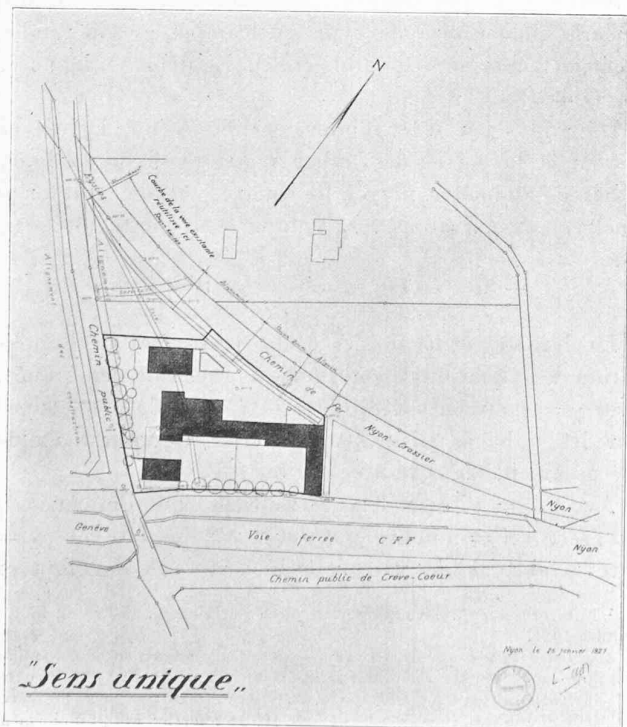
¹ Note présentée à l'Académie française des sciences, séance du 27 décembre 1927.

L'auteur a en cours de travail divers calculs concernant des applications de la notion de « nombre de tours spécifique », ainsi que d'autres très intéressantes développées par M. A. Rateau dans une note présentée à l'Académie des Sciences, le 30 janvier 1928 ; nous aurons probablement le plaisir de les publier prochainement.

Réd.



Plan d'ensemble. — 1 : 500.



Plan de situation. — 1 : 2500.

IV^e prix : projet N^o 31, de M. L. Genoud, architecte, à Nyon.

(m : sec.), on a, en égalant les deux dernières valeurs notées du volume débité :

$$P = 6535(\gamma m) \gamma_n \frac{1}{\nu} \left(\frac{1}{n_2} \right) \left(\frac{u}{C_1} \right)^2 c_1^2 c_a E.$$

Toutes les vitesses d'écoulement étant considérées comme des fonctions de l'énergie E , on peut écrire aussi

$$C_1^2 c_a = \Psi E \sqrt{E} ; \quad P = 5635(\gamma m) \gamma_n \frac{1}{\nu} \left(\frac{u}{C_1} \right)^2 \Psi \sqrt{\frac{E^5}{n^2}}.$$

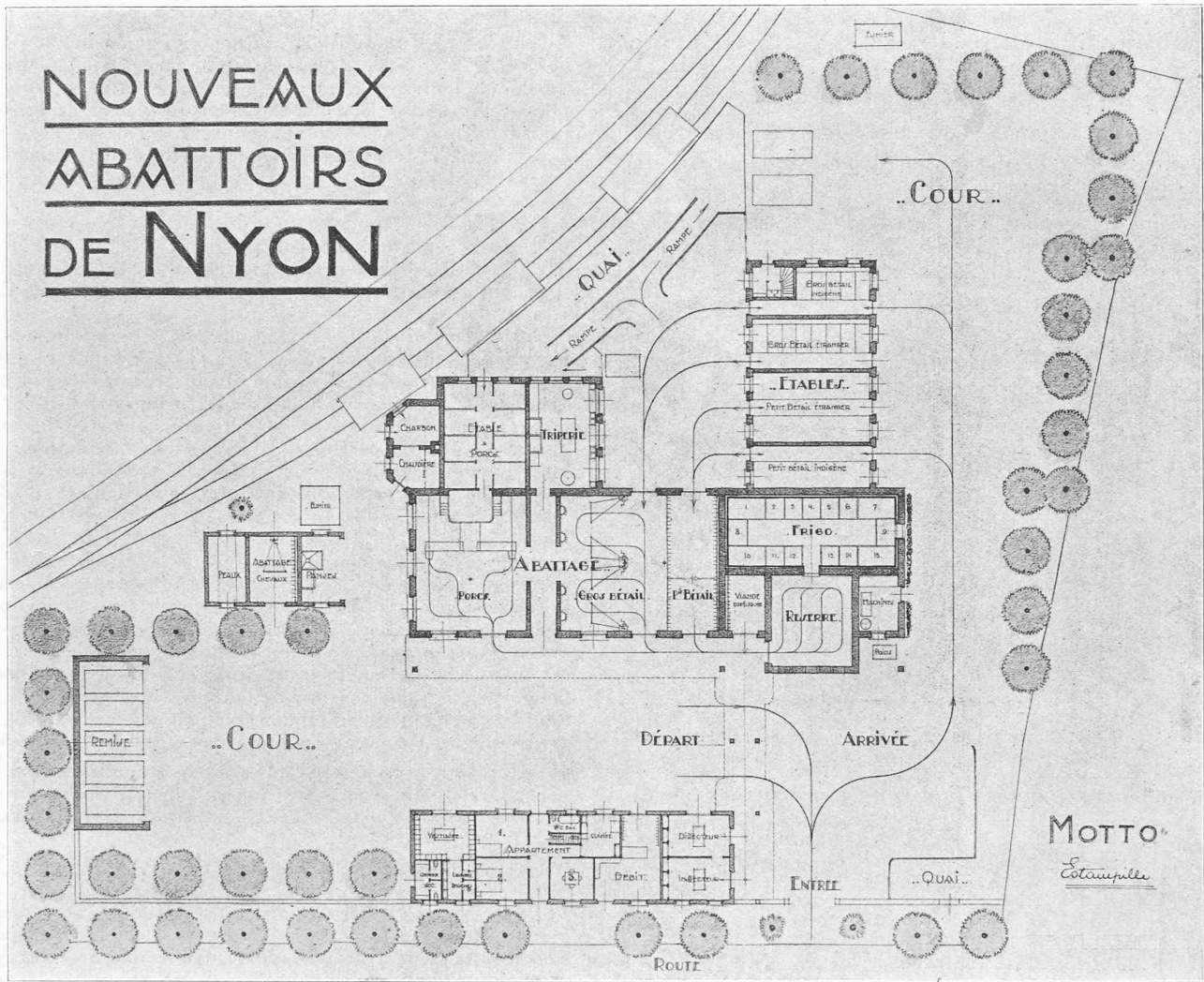
En définissant le nombre de tours spécifique par

$$(1) \quad n_s^2 = 6535(\gamma m) \gamma_n \left(\frac{u}{C_1} \right)^2 \Psi,$$

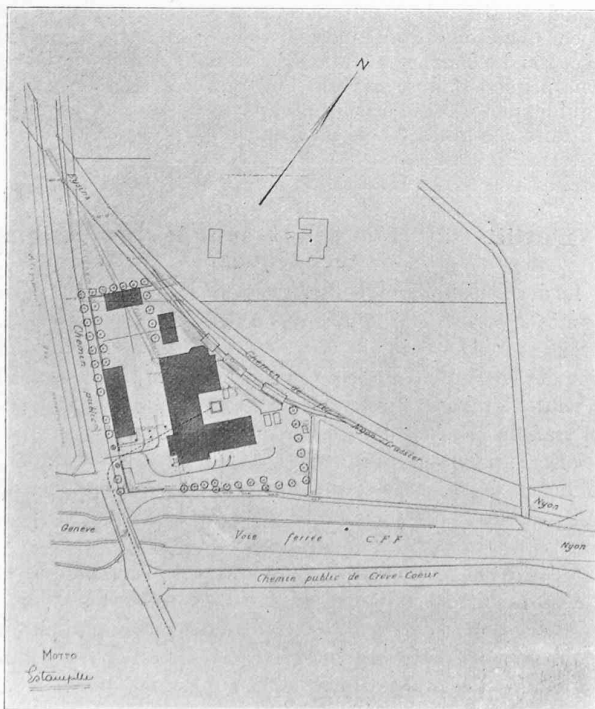
on obtient de la valeur de P notée

$$(2) \quad n_s = \sqrt{\nu} \frac{n}{E} \sqrt{\frac{P}{\sqrt{E}}}.$$

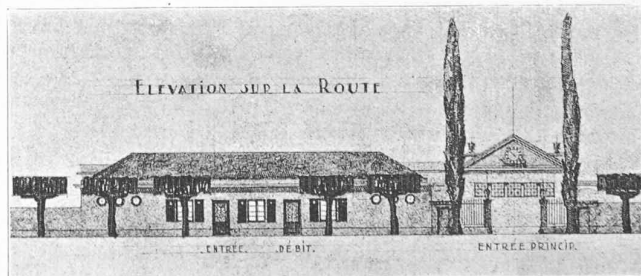
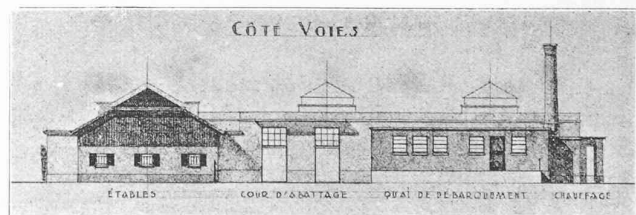
Cette expression du nombre de tours spécifique est valable pour tous les types de turbines à vapeur



Plan d'ensemble. — 1 : 500.



Plan de situation. — 1 : 2500.



Façades. — 1 : 500.

III^e prix :
projet N° 25, de M. A. Schorp, architecte,
à Montreux.